

Loi de l'impôt sur le revenu

[Traduction]

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, ce qui m'étonne, c'est que le ministre des Finances (M. Turner) ait poursuivi sa politique, bien que les 12 ou 13 derniers mois aient démontré qu'elle était fautive et inutile, même si elle pouvait se justifier au début, ce que mon parti se refuse à croire.

Le ministre et le gouvernement ont maintenu cette politique même si dans l'intervalle l'économie s'est affermie. Les bénéfices de ces sociétés que ce bill est censé aider, ces mêmes entreprises que l'on dit en difficulté, ont augmenté au cours du premier trimestre de cette année. Ils ont été les plus élevés enregistrés depuis 12 ans. Si cette tendance se poursuit, leurs bénéfices augmenteront de 50 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier. En dépit de cette hausse incroyable des profits, le gouvernement propose encore de ramener les impôts de 49 à 40 p. 100 et d'accorder des amortissements accélérés. Les faits se passent de commentaire. Les profits, en comparaison du revenu national global, ont atteint un sommet sans précédent en huit ans, tandis que le revenu de la main-d'œuvre, y compris les salaires, est le plus bas depuis quatre ans. Les concessions et les dégrèvements ne sont pas accordés à ceux qui en ont besoin.

Le pouvoir d'achat réel des salariés a augmenté de 1.7 p. 100 par employé l'an dernier. Ce n'est pas une marge élevée étant donné l'accroissement du coût de la vie. La situation est claire. La productivité accrue de la main-d'œuvre a été le principal facteur de la réalisation de ces bénéfices. Les salariés n'ont pas profité de cette productivité et de ces gains accrus. Étant parfaitement au courant de ces faits, le gouvernement fédéral accordera malgré tout des dégrèvements fiscaux aux sociétés. On justifie la chose en disant qu'ainsi les sociétés pourront prendre de l'expansion, accroître leurs installations de production et par conséquent augmenter le nombre des emplois. Étant donné les profits considérables qu'elles réalisent actuellement, pourquoi est-il nécessaire de les accroître encore par des allègements fiscaux aux dépens des contribuables ordinaires du pays? En outre, quelle assurance avons-nous que ces allègements fiscaux serviront à l'expansion des entreprises et à la création de nouveaux emplois?

Nous avons compté sur le secteur des sociétés pour fournir des emplois et assurer la croissance économique. Or, le taux de chômage demeure à 5½, 5¾, 6 et 7 p. 100. En vertu des politiques actuelles du gouvernement, ces taux demeureront probablement à ce même niveau. Le gouvernement n'a aucune garantie que les sociétés vont convertir leurs profits exempts d'impôt en production et en emplois. En fait, à l'heure actuelle le gouvernement s'emploie à resserrer la masse monétaire et essaie de ralentir l'économie. Voilà qui contredit la réalité qui s'impose à nous en Saskatchewan et dans le reste du pays. On n'obtient pas les résultats escomptés.

Je voudrais paraphraser ce qu'a dit le ministre en annonçant son intention de mettre cette politique en œuvre le 23 juin. Il a avancé que, d'après un article paru récemment dans les journaux de Toronto, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) avait dit que lorsque se ferait sentir l'incidence du Marché commun européen élargi et du régime DISC américain, il nous faudrait prendre des mesures meilleures et plus vigoureuses que celles qui sont envisagées aujourd'hui par la Chambre pour aider les industries canadiennes de fabrication et de transformation. Le ministre a ajouté:

[M. Gauthier (Roberval).]

● (1540)

Je m'empresse de dire dès le début que le chef de l'opposition a peut-être raison.

Voilà autant de preuves qu'on nous prépare à une menace de concurrence de la part du Marché commun européen. Dans une autre déclaration, le ministre nous a parlé du Japon comme d'une autre grande menace. Je tiens à dire au ministre que la semaine dernière, j'assistais à l'ouverture d'une exposition de machines agricoles par un distributeur de ma circonscription, qui importe des tracteurs et des moissonneuses-batteuses du Marché commun. L'instabilité de la situation monétaire et les fluctuations du dollar américain ont augmenté le coût de ces machines d'environ 18 p. 100. Aussi est-il complètement absurde que le chef de l'opposition (M. Stanfield) ou le ministre des Finances nous disent en ce moment que les importations du Marché commun menacent nos fabricants. La dévaluation du dollar américain rendra difficile, sinon impossible, l'importation de certains produits de pays comme l'Allemagne, la France, et, éventuellement, de l'Angleterre, quand elle en sera membre à part entière. En fait, nous en sommes déjà là.

Je ne sais pas pourquoi on fait des déclarations du genre de celles que j'ai citées à moins que le gouvernement et le ministre ne soient prêts à suivre une politique protectionniste des plus acharnée et des plus consciente que le Canada ait connue depuis l'époque de John A. MacDonald. Et ils en sont presque revenus à ce point. La même page du *hansard* rapporte les propos suivants du ministre:

Le récent élargissement du Marché commun européen est venu s'ajouter à la menace concurrentielle tant au niveau national qu'international, menace à laquelle doivent faire face les industries canadiennes de fabrication et de transformation.

Pas maintenant, monsieur l'Orateur—pas dans les circonstances actuelles. Le ministre a ajouté que l'avènement du Japon comme l'un des nouveaux géants industriels du monde est pour nous un nouveau défi. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas hier que le Japon a émergé comme puissance industrielle. Ce n'est pas arrivé en 1972. Pourquoi tout d'un coup insiste-t-on autant sur l'industrie japonaise si ce n'est pour justifier le ministre des Finances d'accorder une des plus grosses concessions fiscales qu'on ait proposée à la Chambre depuis bon nombre d'années? La raison en est évidemment qu'il essaie de légitimer une politique établie il y a un an et qui, raisonnablement, ne se justifie plus.

Certains fabricants canadiens vont faire une fortune sans grand effort. Permettez-moi de citer un extrait du *Budget*, publication du syndicat du blé de l'Alberta, du 18 mai 1973. L'article signale la hausse des ventes d'outillage agricole en janvier et février 1973—et ce ne sont pas des mois où l'on enregistre une véritable montée du pouvoir d'achat dans l'Ouest du moins, bien que dans d'autres régions du pays les circonstances puissent être différentes. A comparer à l'an dernier, la hausse moyenne des ventes d'outillage agricole au Canada fut de 44.2 p. 100. Dans les provinces atlantiques, elle fut de 78.2 p. 100; au Québec, de 64.6 p. 100; en Ontario, de 41.3 p. 100; au Manitoba, de 65.8 p. 100; en Saskatchewan, de 33.6 p. 100; en Alberta, de 32.8 p. 100, et en Colombie-Britannique, de 41 p. 100. Voilà le genre de marché qui attend les fabricants canadiens d'outillage agricole et, bien entendu, comme il y a plus ou moins un marché commun nord-américain en ce domaine, les fabricants américains aussi.